

aurait fait les semis en temps convenable ; avec une bonne faucheuse, un bon râteau à cheval et une bonne faneuse, tout le foin serait aujourd'hui à l'abri ; avec une bonne moissonneuse tous les grains qui auront la chance de mûrir avant les froids pourront être rentrés en parfait état.

Il est impossible que le cultivateur ne comprenne pas l'immense utilité des machines ; son intérêt est trop bien marqué ici pour qu'il ne le reconnaisse pas et nous sommes convaincu que l'introduction du travail mécanique dans notre industrie agricole n'est plus qu'une question de temps et d'argent. Déjà les faucheuses et les râteaux à cheval sont venus à la suite des machines à battre, en forçant la porte que la routine tenait trop solidement fermée ; puis viendra bientôt le tour des moissonneuses et des faneuses, et enfin on finira aussi par comprendre que les semoirs mécaniques, les houes à cheval, etc., ont leur place marquée dans toute culture intelligente.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre dernière revue, nous démontrions à nos lecteurs, que la magistrature italienne est tombée dans une abjection si complète, qu'elle a perdu tout respect d'elle-même et que les juges honnêtes mêmes ont honte de porter les insignes de leur ordre. Vénale, impie, corrompue, cette magistrature est coupable de tous les crimes les plus abominables qui mettent la vie des peuples en danger. Nos démonstrations ne peuvent être taxées d'exagération, car elles nous ont été fournies par ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à cacher l'état de chose actuel.

Mais, cette vénalité, cette impiété, cette corruption contre qui s'exerce-t-elle surtout ? est-ce contre les spoliateurs de l'Eglise et de la Papauté ? est-ce contre les sociétés secrètes ? Oh non, la magistrature italienne ne voudrait jamais s'attaquer aux puissants du jour, elle y perdrait trop. Si elle jugeait comme ils le méritent les actes des sectaires et des révolutionnaires, si elle s'opposait à leurs turpitudes, elle ne serait plus ni vénale, ni impie, ni corrompue, et l'Italie serait presque heureuse sous son nouveau Gouvernement et les populations ne verraient plus leurs droits et leur conscience si souvent foulés aux pieds.

C'est envers la Religion et les sujets fidèles du Pape particulièrement que la magistrature montre toute la vénalité, l'impitié et la corruption qui la rougent.

Nos lecteurs se rappellent que, le 21 Juin dernier quelques catholiques ont été arrêtés pour avoir crié vive Pie IX ! vive le Pape-Roi. Leur cause fut d'abord portée devant le tribunal correctionnel, lequel pour ce fait les reconnut coupables de rébellion, malgré les dispositions de la loi des Garanties qui reconnaît au Pape le titre de Souverain.

Ces courageux catholiques ne se laissèrent pas abattre par cette première condamnation et en appelèrent à un tribunal plus élevé. La cour d'appel fut en conséquence saisie de cette cause. C'est samedi le 25 juillet dernier que la sentence fut rendue.

Malgré l'habile plaidoyer des défenseurs, malgré la flagrante contradiction des témoins de la Couronne, qui n'étaient autres que les agents de police qui avaient arrêté les accusés, malgré les preuves évidentes de l'innocence des catholiques, la cour n'a rien voulu entendre, elle n'a vu qu'une seule chose : les désirs du Gouvernement et des sociétés secrètes ; aussi les juges se sont-ils empressés d'obtempérer à ces désirs, en confirmant la première sentence et en condamnant de plus les accusés à payer les frais du procès.

Mais l'affaire n'est pas terminée ; les quatre condamnés

ont recouru en cassation. Tout porte à croire que les premières sentences seront maintenues, les catholiques accusés ne doivent pas se faire illusion à cet égard. Cependant, ces différentes procédures ne seront pas tout-à fait inutiles à la cause de l'Eglise. Elles démontreront une fois de plus que tous les juges italiens se rassemblent ; que, depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle, ils ne s'occupent en aucune manière du droit et de la justice, surtout quand il s'agit de punir la fidélité des Romains qui sont restés attachés au Vénérable Prisonnier du Vatican. Elles seront aussi un enseignement pour ceux qui ne sont pas complètement aveuglés par les mensonges du Gouvernement de Victor-Emmanuel et tous reconnaîtront que les promesses de ce Gouvernement ne sont que mensonges et hypocrisie.

— Le prétendu attentat dont M. de Bismarck a failli être la victime vient d'entrer dans une phase nouvelle. Dans les premiers, la presse allemande dévouée au chancelier faisait peser toute la responsabilité du fait sur les catholiques et même un prêtre inoffensif fut arrêté comme complice. Il fallait du bruit autour de cette affaire et le bruit n'a pas manqué.

Mais dans la pensée du césarisme allemand, la France ne peut être séparée de l'Eglise catholique. Aussi la même presse qui accusait les catholiques accuse aujourd'hui la France. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« Après avoir dénoncé le Gouvernement comme favorisant les carlistes et menaçant l'Italie, ce qui est un mensonge, la presse allemande cherche à rendre la France responsable de l'attentat dirigé à Kissingen contre M. de Bismarck, ce qui est une ineptie. On lit, en effet, dans un journal allemand, organe officieux de la chancellerie fédérale, que le paysan qui a tiré sur le chancelier, doit avoir obéi au fanatisme catholique. Or, continue cette feuille, le fanatisme catholique est attiré par le Tiers-Ordre, qui comprend les Jésuites, les Franciscains et les Dominicains. Le Tiers-Ordre a son foyer en France. Le preuve, c'est qu'on lit, au chapitre VII du Manuel des Frères et Soeurs du Tiers-Ordre de la pénitence de Saint-François, imprimé à Tours, les lignes suivantes : " L'esprit chevaleresque et chrétien, qui avait inspiré les croisades contre les infidèles et contre les princes jaloux de l'autorité et de la prépondérance de l'Eglise romaine, devait aussi trouver place dans une association appelée à recevoir dans son sein une multitude d'hommes de tout âge et de toute condition, c'est pour cela que notre saint Fondateur permet aux Tiersitaires l'usage des armes offensives pour la défense de l'Eglise. " Donc, continue la feuille allemande, la France est responsable de l'attentat de Kissingen. Ceux qui admirent la science et la logique allemandes, peuvent s'extasier sur ce morceau. Il est admirable ! Un paysan tire un coup de pistolet sur M. de Bismarck. Aucun aveu, aucune instruction, aucune confrontation n'a dévoilé le mobile du criminel. Néanmoins, le journal allemand sait, de science certaine, que le paysan a obéi aux prescriptions d'un Manuel.

« Puis elle conclut que ce Manuel, imprimé à Tours, prouve clair, comme deux et deux font quatre, que la France est responsable de l'attentat de Kullman. Quel rapport y a-t-il entre la France et le Manuel imprimé à Tours et l'attentat de Kissingen. La feuille allemande n'en sait rien, sans doute, quoiqu'elle base son raisonnement sur l'intimité de ce rapport..... La presse allemande ne se lusse pas d'inventer les plus grossières accusations contre nous, pour troubler nos relations avec les puissances..... »

— La Province de Manitoba, par ses tendances, sa